

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Budget 2017-2018

Investissements en prévention de l'obésité : un pas en avant, mais il faut plus

Montréal, le 29 mars 2017 – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) accueille favorablement les investissements annoncés par le ministre des Finances, Carlos Leitão, en activité physique, saine alimentation, transports collectifs et éducation, qui pourront contribuer à la prévention de l'obésité et des maladies associées. Toutefois, elle réitère que ces sommes sont insuffisantes pour atteindre les ambitieux objectifs de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*. « Le budget confirme l'intention du gouvernement de faire davantage de prévention au Québec, ce qui nous réjouit. Cependant, des actions nombreuses, concertées et soutenues par des investissements colossaux sont nécessaires pour réellement atténuer une problématique aussi grave que celle du surpoids de la majorité des Québécois », observe Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids. Dans la province, 25 % des enfants et 57 % des adultes sont en surpoids. Il s'agit d'un facteur de risque majeur dans le développement de maladies chroniques et évitables.

La Coalition Poids salue le maintien de 20 millions de dollars récurrents pour la promotion de saines habitudes de vie et le soutien à l'activité physique dans les écoles, de même que l'ajout de 5 millions de dollars pour offrir des fruits et légumes aux enfants des milieux défavorisés, mais rappelle que **l'obésité coûtera au moins trois milliards de dollars aux Québécois en 2017-2018**, selon les estimations de l'Institut national de santé publique du Québec. « Pour réduire l'impact énorme de la problématique du poids sur l'économie et la qualité de vie de nombreux Québécois, la prévention doit devenir la première priorité du gouvernement. Il faut stopper l'hémorragie et avoir la vision et le courage de consacrer une part beaucoup plus importante du budget à la prévention », ajoute Mme Voyer.

Une autre année perdue pour réduire la consommation de boissons sucrées

La Coalition Poids déplore également l'absence d'une taxe sur les boissons sucrées, une mesure prometteuse visant à générer des revenus à allouer à la prévention, et à réduire la consommation d'un produit fortement associé à l'obésité, au diabète de type 2, aux maladies cardiovasculaires et à la carie dentaire.

« Nous savons que la ministre Lucie Charlebois a annoncé un chantier sur ce sujet, mais pour la Coalition Poids et de plus en plus d'organisations, y compris l'Organisation mondiale de la Santé, la réflexion est terminée depuis longtemps : cette mesure est nécessaire pour réduire la surconsommation d'un produit néfaste pour la santé », affirme Corinne Voyer. De récentes données de l'Institut de la statistique du Québec montrent que près de 20 % des Québécois de 15 ans et plus consomment une boisson sucrée par

jour. « On ne le répètera jamais assez : une bouteille de boisson sucrée est souvent suffisante pour dépasser les recommandations maximales de sucre ajouté par jour et contribuer à plusieurs maladies évitables. C'est la raison pour laquelle ces produits sont visés. Il faut cesser de banaliser cette pratique », conclut-elle. Pour la Coalition Poids, il est temps que le Québec suive la voie tracée par la France, le Mexique, Berkeley et plusieurs autres pays et villes américaines, qui ont tous implanté une taxation spéciale des boissons sucrées avec succès.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids réunit plus de 350 partenaires qui visent l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, cqpp.qc.ca.

– 30 –

Pour toute demande d'entrevue, contactez :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca